

# VOIR VALENCE

S'INFORMER, PARTICIPER, DIALOGUER

## À tout âge, être acteur de sa ville

REPORTAGE P14

L'Art déco à Valence

ACTU P15

Sur le Champ ! se dévoile

RENCONTRE P24

Fabrice Luang-Vija



^ Sylvie Garraud et Raphaëlle Vermeil sont enseignantes à l'Esad. Elles animent toute l'année des ateliers « tout public ».



^ Les deux lycéens valentinois vont voter pour la première fois pour les élections présidentielles 2017.

## Têtes en l'air

Vide d'étudiants pendant les vacances de printemps, l'École supérieure d'art et design (Esad) accueille, du 18 au 21 avril, des groupes d'enfants (6-8 ans et 9-12 ans/ inscription : 04 75 79 24 00). Accompagnés par **Sylvie Garraud** et **Raphaëlle Vermeil**, ils vont réaliser dessins et constructions « *jouant avec l'espace, l'équilibre, la lumière et les courants d'air : mobiles, acrobates, balançoires, nuages...* ». Thème du stage : « La tête en l'air ».

### EXPOSITION PARTICIPATIVE

« Nous allons créer dans le grand hall de l'école, nous inspirer de sa forme de chapiteau et notre atelier d'art deviendra lieu d'exposition. Les enfants participeront à l'installation de leurs œuvres, toutes suspendues », expliquent les enseignantes. « Nous avons mille idées pour les guider dans cette aventure, les aider à exprimer leur potentiel. Nous allons leur proposer des règles du jeu, des matériaux : papier mais aussi osier et branches... Ensemble, nous allons concevoir des sculptures très aériennes et volumineuses, raconter des histoires, faire des expériences. Et, comme à chaque fois, les enfants vont nous surprendre. » La bonne nouvelle, c'est que nous pourrons tous en profiter. Car du 24 au 28 avril, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, l'exposition sera ouverte au public et participative. « Nous invitons les familles à la découvrir et à participer à des ateliers artistiques. » Progressivement, l'exposition s'enrichira des œuvres des enfants des ateliers tous publics de l'Esad, des centres de loisirs et des écoles avec lesquelles Sylvie Garraud travaille. « Le finissage aura lieu le mercredi 3 mai à 18 h. Il est ouvert à tous. » Mieux vaut ne pas arriver en retard : à 18 h 30, les artistes décrochent leur réalisation « et, en général, ils piaffent d'impatience ! » ●

► École supérieure d'art et design, place des Beaux-Arts, 04 75 79 24 00 ; esad-gv.fr

## Voter, un acte citoyen

Année électorale oblige, des centaines de jeunes valentinois sont attendus aux urnes dès le mois d'avril. Un moment symbolique que la municipalité a souhaité marquer en organisant une cérémonie de remise de cartes électorales et du livret « Être citoyen à Valence » le 17 mars. À la fin de la cérémonie, **Léo** et **Jeanne** exhibent fièrement leur carte d'électeur. Leur première. Une carte dont ils comptent bien se servir. Venus avec des amis, ces deux lycéens de terminale au lycée Camille Vernet sont enthousiastes. « Je suis très fier de pouvoir aller voter, surtout que ma première fois sera pour une élection présidentielle », raconte la jeune femme. « C'est un devoir, une responsabilité », abonde Léo. « Nous avons la chance de pouvoir donner notre avis, je ne comprends pas qu'on puisse ne pas le faire. Aller voter, c'est un acte citoyen ». Justement, qu'est ce qu'être citoyen pour ces jeune adultes ? « C'est un ensemble de choses comme par exemple respecter les règles de la vie en communauté, agir et participer à la vie citoyenne », répondent-ils.

### UN VOTE EN FAMILLE

Contrairement à une idée reçue selon laquelle les jeunes se désintéressent de la politique, Jeanne et Léo sont plutôt bien renseignés. « Je lis chacun des programmes pour me faire une idée et savoir pour qui je vais voter. Et puis nous en parlons entre nous parfois ou en famille », explique Jeanne. C'est d'ailleurs en famille que les deux jeunes adultes ont l'intention de se rendre au vote les 23 avril et 7 mai prochains. « Je pense qu'il y aura beaucoup d'émotions lorsque je me retrouverai seule dans l'isoloir », confie Jeanne. « Ce sera un moment particulier, unique. J'ai hâte d'y être », conclut Léo. ●

► Pour les électeurs qui seront absents les jours de vote, il est possible de faire une demande de procuration établie dans les commissariats, les gendarmeries ou dans les tribunaux d'instance. Valence.fr.